

Département de : l'Aube

5B₂

Commune de : LA SAULSOTTE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zonage d'assainissement – aptitude des sols

Vu pour être annexé
à la délibération
du 24 Avril 2014
approuvant le
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



Le Maire,

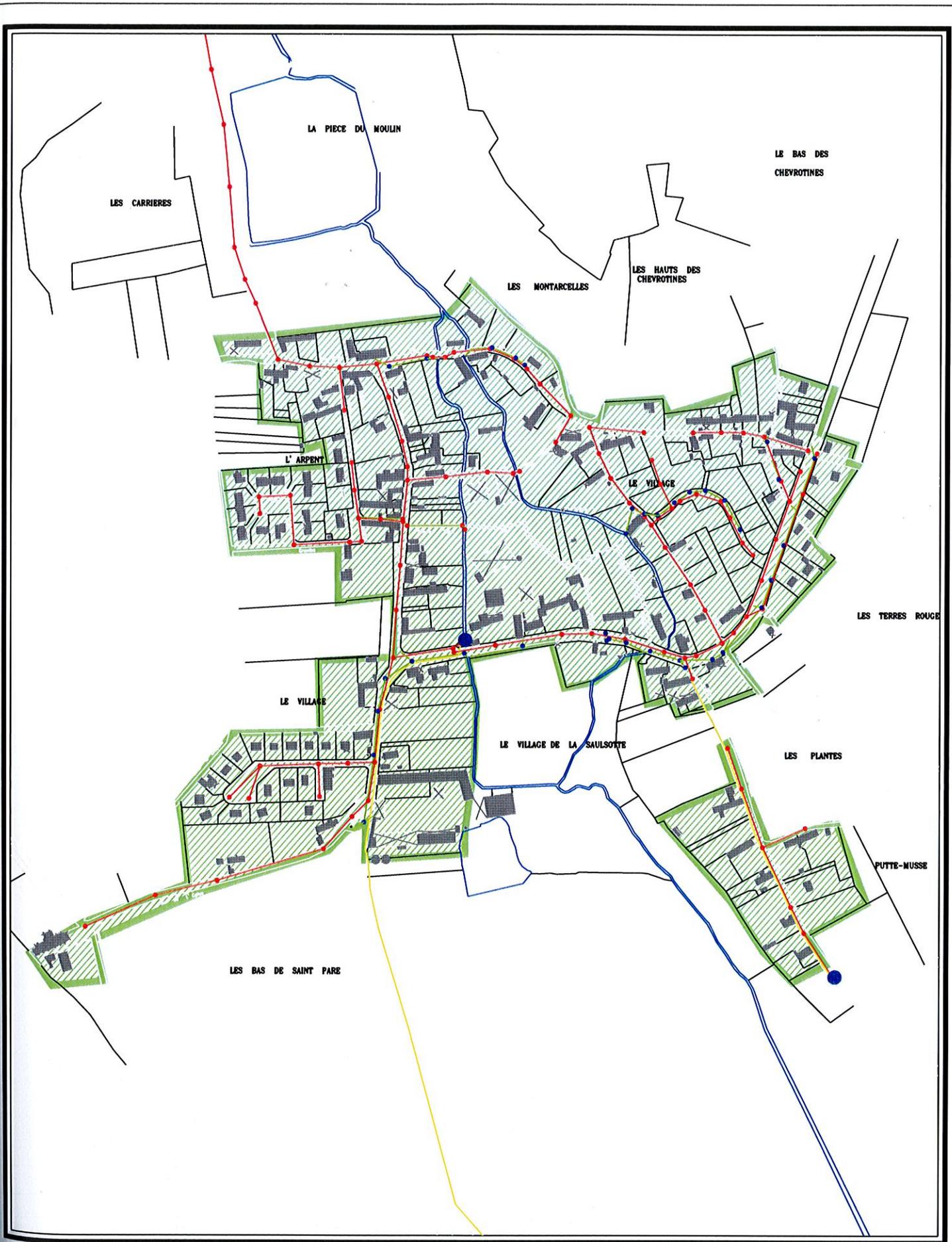
G. DELORME

Prescription du PLU : 28 avril 2009

Dossier de diffusion suite courrier contrôle de légalité n° 454 du 26 Mai 2014

Dossier du PLU réalisé par :

PERSPECTIVES
2, rue de la Gare
10 150 CHARMONT s/B.
Tél : 03.25.40.05.90.
Fax : 03.25.40.05.89.
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



LA SAULSOTTE

Zone d'assainissement collectif Echelle : 1/5000

G2C environnement
 4 Chemin des Compagnons
 27100 Val de Reuil
 Tel: 02 32 61 21 18
 Fax: 02 32 61 22 80



G2C environnement

LA FAYTE

LES VARIONS

LA BOURGOGNE

L' ETANG

PROCHE LIOURS

MERDRIOT

LE MONTOT

LES MORTUILLES

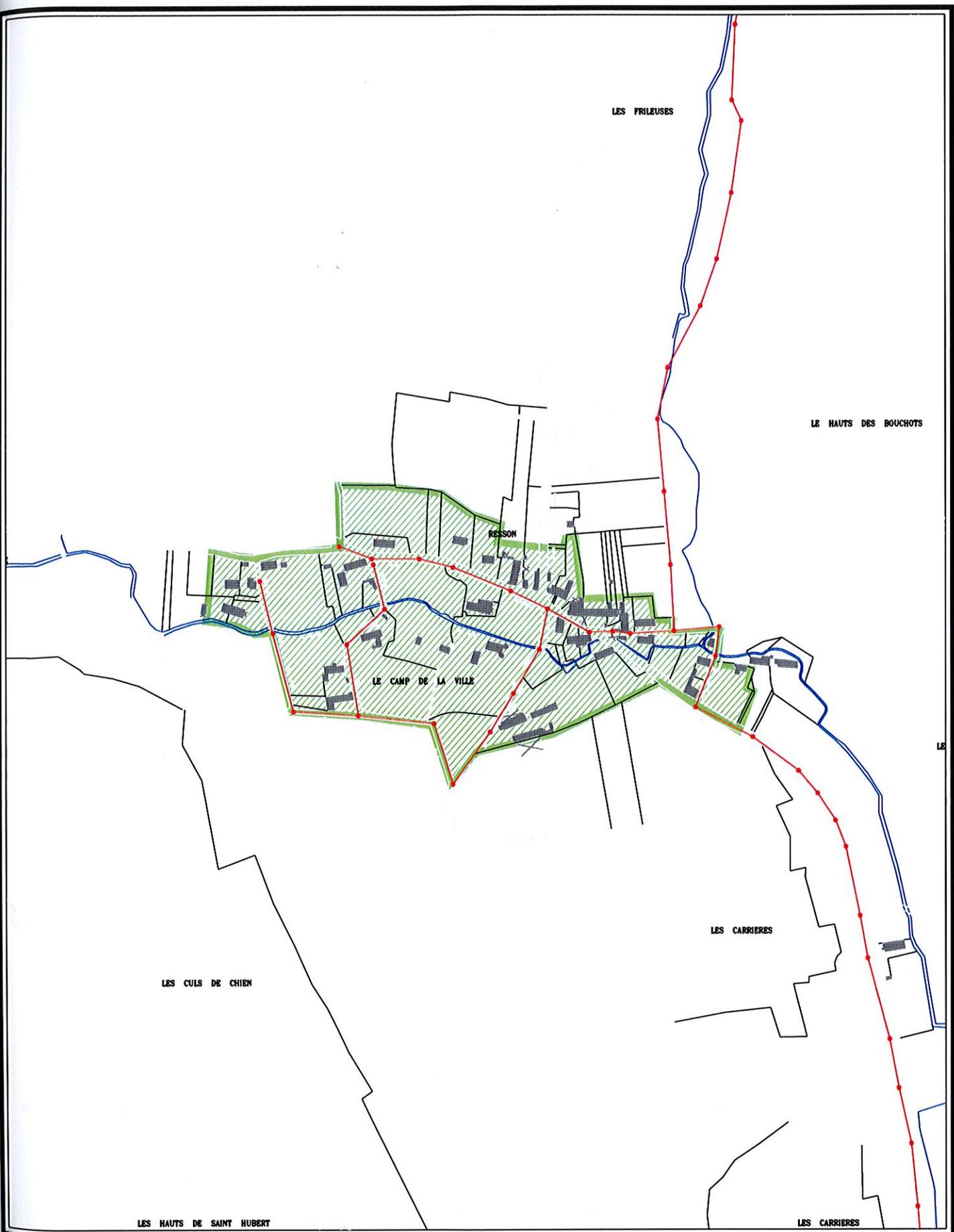
Liours LA SAULSOTTE

Zone d'assainissement collectif Echelle : 1/5000

G2C environnement
4 Chemin des Compagnons
27100 Val de Reuil
Tel: 02 32 61 21 18
Fax: 02 32 61 22 80



G2C environnement



Resson
LA SAULSOTTE

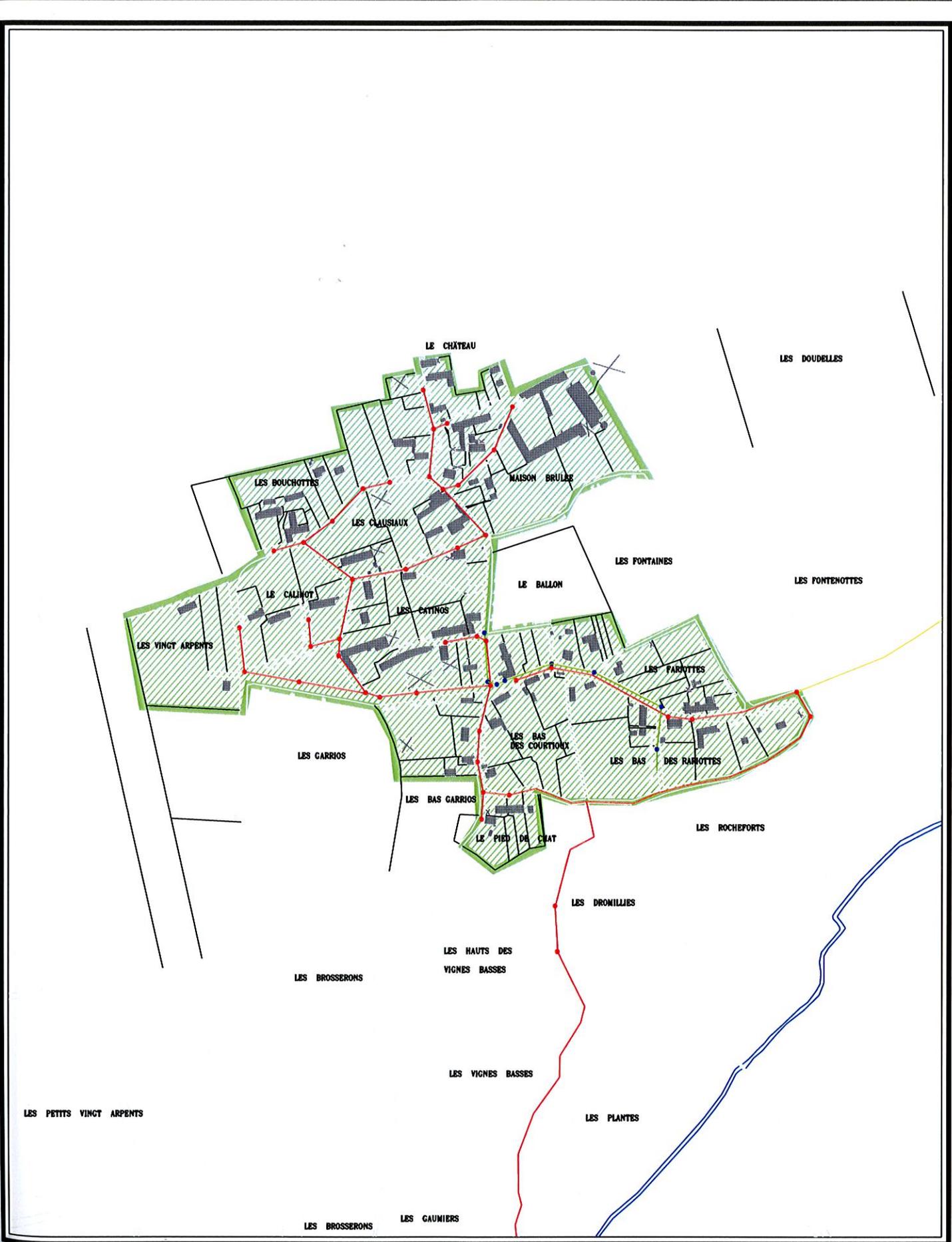
Zone d'assainissement collectif

Echelle : 1/5000

G2C environnement
4 Chemin des Compagnons
27100 Val de Reuil
Tel: 02 32 61 21 18
Fax: 02 32 61 22 80



G2C environnement



Courtioux LA SAULSOTTE

Zone d'assainissement collectif

Echelle : 1/5000

G2C environnement
4 Chemin des Compagnons
27100 Val de Reuil
Tel: 02 32 61 21 18
Fax: 02 32 61 22 80



G2C environnement

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT LA SAULSOTTE-MONTPOTHIER**

DEPARTEMENT
AUBE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

Séance du **22 NOVEMBRE 2004**

L'an deux mil quatre

et le vingt deux novembre à dix huit, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTELLET Georges.

Date de la convocation 16 novembre 2004

Présents : MM POTELLET, ROSSELOT, LAOUT, ROPARS, CHAMARAT, VIGNOT, GUIBERT, LABARRE, ROMANENS

Date d'Affichage 16 novembre 2004

Absent excusé : Mr LIST Alain

Secrétaire : Mr GUIBERT Roger

APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE LA SAULSOTTE ET MONTPOTHIER

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;

Vu le décret N° 94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnés aux articles L 2224.8 et L 224.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123.3.1 et R 123.11 ;

Vu la délibération du Comité syndical du 11 février 2004 proposant le plan de zonage d'assainissement des communes de La Saulsotte et de Montpothier ;

Vu le rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur sur les dispositions du plan de zonage d'assainissement de la commune de La Saulsotte ;

Vu le rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur sur les dispositions du plan de zonage d'assainissement de la commune de Montpothier ;

Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Comité syndical est prêt à être approuvé,

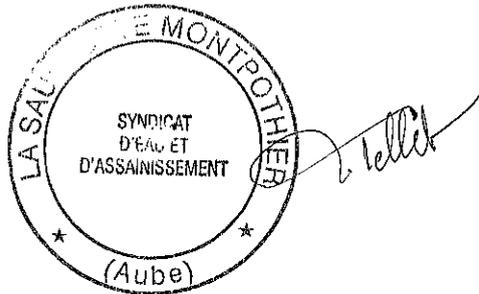
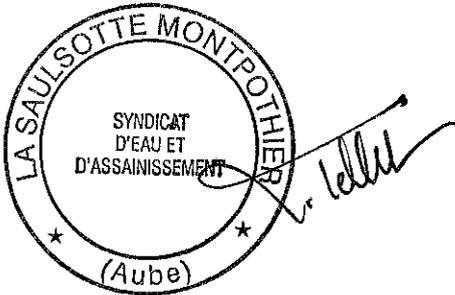
Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- décide d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est annexé à la présente,
- dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123.10 et R 123.12 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairies de La Saulsotte et Montpothier durant un mois et d'une mention dans deux journaux,
- dit que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public à la mairie de La Saulsotte et à la mairie de Montpothier aux jours et heures habituels d'ouverture,

➤ dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
LA SAULSOTTE, LE 26 novembre 2004
Le Président,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 30 novembre 2004....
et publication ou notification
du 2 décembre 2004...
Le Président,



Sous-Préfecture
DE NOGENT-SUR-SIÈNE
Déposé à la Sous-Préfecture

le 30 NOV. 2004



7588